

La Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) rejette l'initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous »

Communiqué de presse

Berne, 27 janvier 2012. La Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) considère que le surcoût qui en découlerait pour les finances cantonales et communales serait insupportable. Selon ses estimations, il se situerait entre plus de 700 millions et plus de 1,1 milliard de francs.

L'initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous » sera soumise au vote le 11 mars 2012. Elle exige que tous les travailleurs aient droit à des vacances payées de six semaines par an au minimum et que ce droit soit ancré dans la Constitution fédérale. En sus de constituer une ingérence dans la souveraineté dont jouissent les cantons dans le domaine de la fonction publique, cette mesure se traduirait par des dépenses supplémentaires considérables pour les finances cantonales et communales. Compte tenu du fait qu'une semaine de vacances supplémentaire entraîne en principe une augmentation des charges de personnel de deux pour cent, et qu'en réalité, il n'y aurait en moyenne non pas deux, mais seulement 1,5 semaine supplémentaire, on obtient une progression de trois pour cent des charges de personnel. Au vu des charges de personnel de quelque 37,3 milliards de francs¹ enregistrées par les cantons et les communes en 2009, ce surcoût s'élèverait à 1,1 milliard de francs. Si l'on prend uniquement les charges de personnel des cantons, qui se montaient en 2010 à quelque 23,6 milliards de francs, les dépenses supplémentaires des cantons se chiffraient à quelque 708 millions de francs². Un tel alourdissement des charges est inacceptable, d'autant plus que les finances cantonales souffrent déjà, par exemple, du nouveau financement des hôpitaux, de la réduction de la distribution des bénéficiaires de la Banque nationale et de perspectives économiques moroses.

Pour toutes questions: Peter Hegglin, vice-président de la CDF, +41 41 728 36 01
Andreas Huber-Schlatter, secrétaire de la CDF, +41 31 320 16 30

¹ Voir http://www.efv.admin.ch/f/dokumentation/zahlen_fakten/finanzstatistik/index.php

² Voir <http://www.fdk-cdf.ch/fr-ch/index/finanzdaten.htm>